

ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ DANS LES AIRES URBAINES DES DÉPARTEMENTS DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES, DES HAUTES-PYRÉNÉES & DES LANDES

PRÉAMBULE

En mars 2011, la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) publiait une étude sur « L'emploi local face à la crise 2008-2009 : un révélateur des divergences territoriales ». Elle montrait que les territoires n'étaient pas égaux face à la crise, certains ayant gagné des emplois pendant que d'autres en perdaient fortement.

La création d'emplois étant un marqueur de santé économique, huit ans après la crise, où en sont nos territoires ? Comment a évolué l'emploi salarié privé sur notre territoire ? Les tendances enregistrées suivent-elles celles de la région Aquitaine ou de la France ? Quels sont les secteurs d'activité les plus dynamiques ou, au contraire, ceux qui subissent le plus de destructions d'emplois ?

La note #31 de l'Observatoire met en évidence les dynamiques d'emplois privés entre 2009 et 2014 et montre qu'il existe à la fois des particularités territoriales et des spécificités de filières. La base ACOSS-URSSAF⁽¹⁾ a été exploitée pour réaliser cette analyse. Les données, disponibles à l'échelle de l'ensemble des communes françaises, permettent de disposer d'une échelle large comprenant l'ensemble des aires urbaines des Pyrénées-Atlantiques, des Landes et des Hautes-Pyrénées. ■



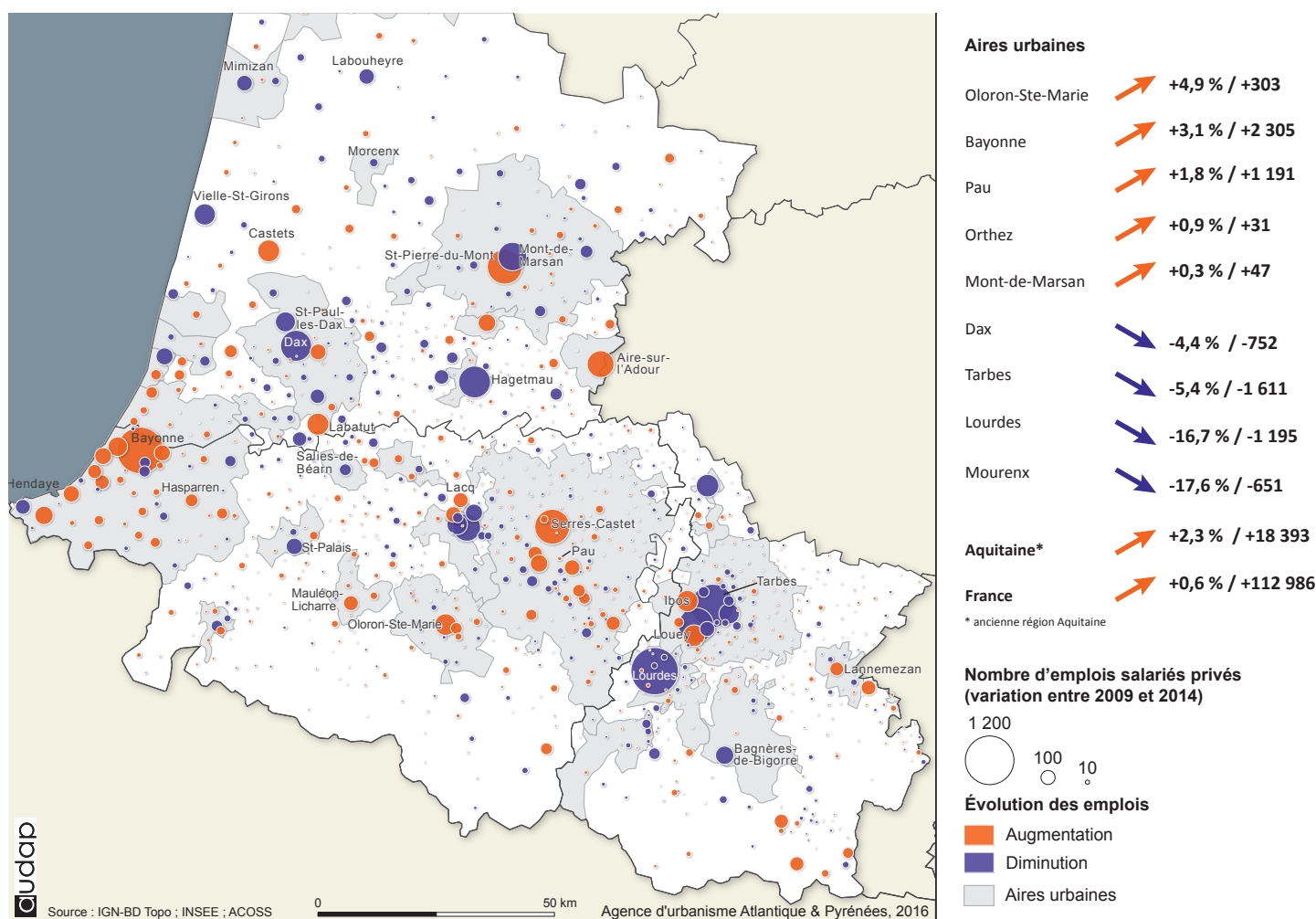
Le nombre d'emplois dans les industries de « pointe » comme l'aéronautique sont en progression
Source : <http://www.aero-baas.fr> - 18/05/2016

(1) Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale et Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

DES SYSTÈMES ÉCONOMIQUES LOCAUX IMPACTÉS DIFFÉREMMENT PAR LA CRISE

Si les Pyrénées-Atlantiques ont gagné un peu plus de 3 000 emplois salariés privés entre 2009 et 2014, ce n'est pas le cas des Landes et des Hautes-Pyrénées qui en ont perdu respectivement environ 1 000 et 3 000. A l'échelle des aires urbaines, des dynamiques divergentes illustrent l'impact de la crise de 2008 sur les systèmes économiques locaux.

Évolution de l'emploi salarié privé par commune entre 2009 et 2014



Des principales aires urbaines des départements des Landes, des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques, seules celles de Bayonne, Mont-de-Marsan, Pau, et Oloron-Sainte-Marie ont enregistré une croissance de leur emploi salarié privé supérieure à la moyenne nationale. A l'inverse, d'autres aires urbaines connaissent de fortes pertes d'emplois comme celles de Dax, Lourdes, Mourenx et Tarbes.

Ces divergences territoriales s'expliquent en partie par les systèmes économiques des aires urbaines. Celles qui perdent de l'emploi salarié privé ont certes été frappées par la crise, mais c'est avant tout leur spécialisation économique qui est remise en cause.

Les villes centres des aires urbaines connaissent des dynamiques contrastées. Mont-de-Marsan perd de l'emploi alors que son aire urbaine en gagne. Mourenx, Lourdes et Tarbes sont particulièrement impactées. Pau gagne peu d'emplois alors que Serres-Castet porte la dynamique de l'aire urbaine

paloise. Finalement, seules Bayonne et Oloron-Sainte-Marie accompagnent largement la création d'emplois sur leur aire urbaine. ■

DÉFINITION AIRE URBAINE

Une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

LE COMMERCE DE DÉTAIL ET LES SERVICES NON MARCHANDS POURVOYEURS D'EMPLOIS

L'évolution de l'emploi salarié privé entre 2009 et 2014 par secteur d'activité met en évidence une disparité entre des secteurs traditionnels, comme l'industrie et la construction, qui souffrent particulièrement et d'autres, comme le commerce de détail et les services non marchands, qui bénéficient d'une bonne dynamique.

Un commerce de détail dynamique

Si le commerce dans son ensemble connaît une légère augmentation du nombre d'emplois salariés entre 2009 et 2014, le commerce de détail enregistre, en particulier, une forte progression. Cette croissance est essentiellement portée par les hypermarchés et les supermarchés. Les augmentations les plus sensibles s'enregistrent localement dans les communes périphériques des principales agglomérations des trois départements (Saint-Pierre-du-Mont dans les Landes ou encore Serres-Castet dans les Pyrénées-Atlantiques).

la plus forte progression du nombre d'emplois se retrouve dans les services non marchands. Dans ce secteur, ce ne sont pas l'administration et l'enseignement qui créent de l'emploi, mais principalement la santé et plus particulièrement l'hébergement médico-social (...)

Des services non marchands pourvoyeurs d'emplois

Entre 2009 et 2014, la plus forte progression du nombre d'emplois se retrouve dans les services non marchands. Dans ce secteur, ce ne sont pas l'administration et l'enseignement qui créent de l'emploi, mais principalement la santé et plus particulièrement l'hébergement médico-social. Ces emplois se localisent dans les zones où la population est relativement dense, à savoir dans les communes des agglomérations (+ 17 % à Anglet et à Dax, + 63 % à Lons, + 9 % à Bayonne, ...).

Une industrie traditionnelle qui souffre

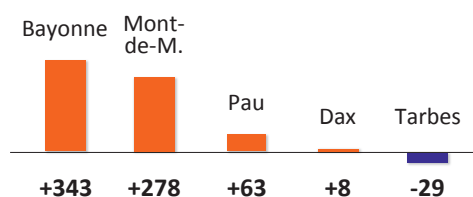
Le nombre d'emplois dans les industries de « pointe » (électronique, informatique, aéronautique...), l'industrie alimentaire et les industries extractives restent stables entre 2009 et 2014. Il évolue en revanche fortement à la baisse dans l'industrie « traditionnelle » (chimie, bois et papier, textile et caoutchouc). Localement quelques communes, historiquement sièges de ce type d'activités, subissent cette dégradation : Hagetmau (ameublement), Labouheyre (bois) et Vielle-Saint-Girons (métallurgie) dans les Landes, Pardiès (chimie) dans les Pyrénées-Atlantiques et Lanne (métallurgie) dans les Hautes-Pyrénées.

La construction, secteur d'activité le plus touché

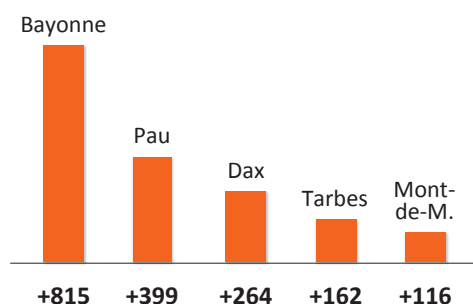
Avec 2 643 emplois perdus dans les trois départements, la construction est le secteur d'activité qui a le plus subi les conséquences de la crise de 2008. La perte d'emplois est constatée sur l'ensemble du périmètre d'étude, surtout dans les agglomérations. Cependant, quelques territoires parviennent à gagner des emplois : les communes de la Côte Basque et du sud des Landes (Tarnos, Arbonne et Hendaye), Lescar ou encore Ibos. ■

Évolution du nombre d'emplois salariés privés par secteur d'activité et par aire urbaine entre 2009 et 2014

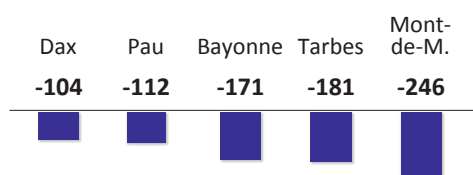
Commerce de détail (sauf automobile et motocycle)



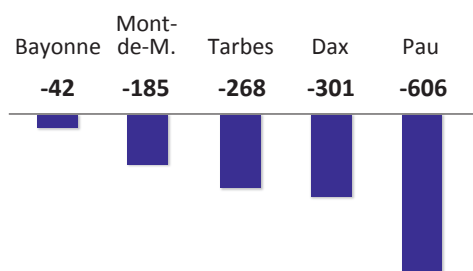
Services non marchands



Industrie traditionnelle



Construction



Source : ACOSS

Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées, 2016

SOURCES ET MÉTHODOLOGIE

Pour observer l'emploi privé, les données ACOSS sont particulièrement pertinentes. Toutefois, au niveau local, l'AUDAP travaille à un partenariat avec l'URSSAF Aquitaine pour disposer de données plus fines afin de mieux accompagner ses collectivités membres dans l'analyse des dynamiques économiques territoriales.

Observer les dynamiques de l'emploi salarié

L'ACOSS, qui est la caisse nationale du réseau des URSSAF, met à disposition une base de données relative aux effectifs salariés privés. La base recense, pour l'ensemble des communes françaises, le nombre d'établissements employeurs du secteur privé et les effectifs salariés associés au 31 décembre de chaque année. Les établissements et les salariés sont ventilés en 732 postes d'activités selon la nomenclature française NAF.

Le champ du secteur privé ACOSS-URSSAF couvre l'ensemble des entreprises employeuses du secteur concurrentiel, affiliées au régime général et exerçant leur activité en France (métropole et Dom).

Ce champ comprend tous les secteurs d'activité économique à l'exception :

- des établissements relevant du régime agricole ;
- des administrations publiques (code APE commençant par 841 ou 842) ;
- des établissements de l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'État ou des

collectivités locales) et de la santé non marchande, à savoir les établissements qui ont un code APE commençant par 85, 86, 87 ou 88 (éducation, santé, action sociale) et sont de catégorie juridique 7 (personne morale et organisme soumis au droit administratif) ;

- des employeurs de salariés à domicile.

L'AUDAP et l'URSSAF Aquitaine

Si l'ACOSS diffuse au niveau national des données pertinentes pour observer les dynamiques économiques sur nos territoires, l'URSSAF Aquitaine dispose d'éléments plus précis. Elle a notamment connaissance des types de contrats de travail et de leur durée. Elle connaît aussi les salaires afférents à ces contrats. Ces informations sont pertinentes pour des collectivités qui s'engageraient dans des diagnostics économiques mais aussi pour des diagnostics habitat pour apprécier par exemple le volume des emplois saisonniers. L'AUDAP travaille avec l'URSSAF Aquitaine à l'élaboration d'un partenariat s'inscrivant dans le cadre d'une convention nationale entre l'ACOSS et la FNAU permettant de développer ces axes de connaissance. ■



Petite caserne
2 allée des platanes - BP 628
64106 Bayonne Cedex
Tél. 05 59 46 50 10

4 rue Henri IV - Porte J
64000 Pau
Tél. 05 33 64 00 30

Fax. 05 59 46 50 30
contact@audap.org

www.audap.org



Les membres de droit de l'Agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées

A RETENIR

1 545

Le nombre d'emplois industriels « traditionnels » et du secteur de la construction perdus entre 2009 et 2014 dans le département des Pyrénées-Atlantiques

1 288

Le nombre d'emplois salariés privés dans le secteur de l'hébergement médico-social gagnés entre 2009 et 2014 dans le département des Pyrénées-Atlantiques

303

Le nombre d'emplois salariés privés gagnés par l'aire urbaine d'Oloron-Ste-Marie entre 2009 et 2014

Contact :

Vincent Escartin : v.escartin@audap.org